


Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 27 mars 2020

[Covid-19]

Le centre médical de la Poterie prêt à être activé

Un centre médical dédié Covid-19 a été aménagé ce vendredi 27 mars 2020 par la Ville de Rennes dans l'école maternelle de la Poterie. Il est désormais prêt à être activé par l'Agence régionale de santé (ARS) en cas de nécessité.

Pour mémoire, l'ARS, le CHU de Rennes (Samu Centre 15), la Caisse primaire d'assurance maladie, SOS Médecins, l'Ordre des médecins, les associations des médecins libéraux et la Ville de Rennes sont convenus de travailler à la mise en place, à Rennes, de centres de consultation destinés à accueillir, de manière sécurisée, des patients présentant des symptômes liés au Covid-19.

Trois sites ont été choisis pour implanter ces centres dédiés : les locaux de SOS médecins, rue Eugène-Pottier à Cleunay ; la maison médicale de garde au sein du CHU, à Pontchaillou ; enfin, la Ville de Rennes a mis à disposition l'école maternelle de la Poterie.

C'est cette dernière qui vient d'être aménagée à partir d'un cahier des charges fourni par l'ARS. Les locaux ont été vidés de la plus grande partie de leur mobilier et équipés de nouveaux moyens informatiques. Un accueil a été aménagé, ainsi qu'une salle d'attente, qui permettra de respecter les distances de sécurité. Les locaux seront nettoyés et désinfectés plusieurs fois par jour, selon un protocole très strict.

Plusieurs salles de consultation ont été préparées pour pouvoir monter en capacité au fur et à mesure des besoins. Les médecins qui travailleront dans cet équipement seront équipés par la Ville en matériel de protection (masques, gel, lunettes, gants, blouses, charlottes), de façon à exercer dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Il est essentiel de rappeler que la première prise en charge des patients se fait par le médecin traitant. Les médecins libéraux se sont organisés pour suivre les patients soit en téléconsultation, soit en direct dans les cabinets. À ce jour, ils font savoir qu'ils ne sont pas saturés.

Les centres de consultation dédiés comme celui de la Poterie viendront en renfort de cette organisation pour assurer une meilleure couverture du territoire selon l'évolution de l'épidémie. Ils ne seront accessibles que sur orientation par le médecin traitant ou par le 15.